

[illegible]

Copie de mort x l'an mil sept cent quarante et le second avout j'ay baptisé
monquiesse coëline par mon fil legitimé et naturel de jean
Antoine Darrasin pierre peitan et d'anne pierrehugues le parrain jacques
nichols, as la marriane coëline effrene approuvé j'ay bap-
tisé ma fenclair de la parvotte or auvi lesz illieu
Joseph maison S'ingrave

Baptême de Joseph l'an mil sept cent quarante, cile quatrième août j'ay
 baptisé Joseph parson fils naturel et légitime de Jean Antoine
 Et de Marie Catherine Roussin. le parrain Joseph Lang, et la
 marraine Marie Annele Perreault Joseph majeur et l'un de la
 parrain J. J. André Lenoir illien J. J. Perreault m. J. J. Perreault

mort de
catherine
filole
l'on mit avec eux quatorze ans et le quatorzième nous nous avons
entré dans le cimetière de cette paroisse catherine filole épouse
de Jean Cabanon âgée de cinquante quatre ans morte dans la
communauté de Phélyppeux j'ay mesme j'ay vu de la paroisse
et autre fois j'ay vu Joseph marion d'Longueville
D'auvergne

mort de la mil sept cent quarantun, et le fit avec nous avec
 François enfermé dans le cuisinier de cette paroisse François aubert
 fils de le baprien, et de feue Elizabeth femme âgé d'environ
 trois ans, toujours josph nagen doir de la paroisse et aussi de
 sens illire. Joseph nagen. Son poire.

mon de
chaire, bon n'ilest ceux qu'on a vu en le neuf avois nous avons eue
Escartelle dans le cimetiere de cette paroisse laire Escartelle fille de
nicolas, et de therese novine agee d'environ quinze ans
apuy avois recu le sacrement de laglise par mon josph
mayer, et andré le m'illere. S. lion puer
Denaur eue. Joseph mayer, an

mort de l'an mil sept cent quarante un, et le dix août nous avons
noël
nous Enterri dans le cimetière de cette paroisse Noël